



MARQUEST MUTUAL FUNDS INC.
Explorer Series Fund

RAPPORT ANNUEL

pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de Marquest Mutual Funds Inc. - Explorer Series Fund

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Marquest Mutual Funds Inc. - Explorer Series Fund (le « Fonds »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023, et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2024 et 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité telle que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres Informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité telle que publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RSM Canada LLP

Comptables professionnels agréés,
experts-comptables autorisés
Le 30 mars 2025
Toronto (Ontario)

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT MARQUEST INC. - FONDS SÉRIE EXPLORER

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (\$ CA)

Aux 31 décembre

	2024 (\$)	2023 (\$)
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie	478 008	833 076
Placements à la juste valeur par le biais du compte de résultat	5 553 217	4 571 385
Dividendes cumulés à recevoir	660	-
Débiteurs liés aux impôts recouvrables (note 5)	22 753	834 152
Total de l'actif	6 054 638	6 238 613
Passif		
Frais de gestion à payer	2 516	932
Autres créditeurs et charges à payer	108 078	101 306
Total du passif	110 594	102 238
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables (note 3)	5 944 044	6 136 375
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, par série		
Série A/roulement	4 813 832	4 714 308
Série A/régulière	742	604
Série F	1 129 470	1 421 463
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, par action (note 3)		
Série A/roulement	0,52	0,41
Série A/régulière	0,55	0,45
Série F	0,55	0,44

Approuvé au nom du conseil d'administration de Marquest Mutual Funds Inc.

« Ellen Sun »
Ellen Sun
Administratrice

« Andrew A. McKay »
Andrew A. McKay
Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT MARQUEST INC. - FONDS SÉRIE EXPLORER
ÉTATS FINANCIERS ANNUELS
ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL (\$ CA)

Exercices clos les 31 décembre

	2024 (\$)	2023 (\$)
Revenus		
Dividendes	37 077	7 161
Intérêts aux fins de distributions	20 547	42 914
Revenu net de prêt de titres (note 7)	876	499
Autres revenus	889	172
Perte de change nette sur l'encaisse	(144)	(7)
Gain net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements	2 071 543	(5 304 168)
Variation nette de la plus-value (moins-value) non réalisée des placements	(416 632)	2 744 122
Total des revenus (perte)	1 714 156	(2 509 307)
Charges (note 4)		
Frais de gestion	130 023	154 607
Charges d'exploitation	170 025	174 164
Coûts de transaction (note 6)	67 998	83 890
Frais juridiques	97 993	33 708
Honoraires des auditeurs	48 634	46 364
Frais liés au comité d'examen indépendant	33 256	31 207
Frais de garde	36 060	30 943
Frais liés aux rapports aux détenteurs de parts	15 113	14 772
Charges d'intérêts	1 042	76
Retenues d'impôts étrangers (note 5)	889	-
Total des charges	601 033	569 731
Augmentation (Diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant de l'exploitation	1 113 123	(3 079 038)
Augmentation (Diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant de l'exploitation, par série		
Série A/de roulement	846 692	(2 492 500)
Série A/régulière	138	(346)
Série F	266 293	(586 192)
Augmentation (Diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables provenant de l'exploitation par action (note 3)		
Série A/de roulement	0,08	(0,21)
Série A/régulière	0,10	(0,26)
Série F	0,11	(0,20)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT MARQUEST INC. - FONDS SÉRIE EXPLORER
ÉTATS FINANCIERS ANNUELS
ÉTATS DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'ACTIONS RACHETABLES (\$ CA)

Exercices clos les 31 décembre

	<u>2024 (\$)</u>	<u>2023 (\$)</u>	<u>2024 (\$)</u>	<u>2023 (\$)</u>
	Série A/roulement		Série A/régulière	
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de l'exercice	4 714 308	7 173 548	604	950
Augmentation (Diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant de l'exploitation	846 692	(2 492 500)	138	(346)
Distributions aux détenteurs d'actions rachetables				
Sur le revenu de placement net	(47 237)	(1 636 376)	(7)	(203)
Total des distributions aux détenteurs d'actions rachetables	(47 237)	(1 636 376)	(7)	(203)
Opérations sur les actions rachetables (note 3)				
Émission d'actions	16 537 297	18 701 161	-	-
Réinvestissement des distributions aux détenteurs d'actions rachetables	46 769	1 636 376	7	203
Rachat d'actions	(17 283 997)	(18 667 901)	-	-
(Diminution) Augmentation nette des opérations sur les actions rachetables	(699 931)	1 669 636	7	203
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables	99 524	(2 459 240)	138	(346)
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, à la clôture de l'exercice	4 813 832	4 714 308	742	604
	<u>2024 (\$)</u>	<u>2023 (\$)</u>	<u>2024 (\$)</u>	<u>2023 (\$)</u>
	Série F		Total	
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de l'exercice	1 421 463	1 866 985	6 136 375	9 041 483
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant de l'exploitation	266 293	(586 192)	1 113 123	(3 079 038)
Distributions aux détenteurs de actions rachetables				
Sur le revenu de placement net	(11 133)	(480 113)	(58 377)	(2 116 692)
Total des distributions aux détenteurs d'actions rachetables	(11 133)	(480 113)	(58 377)	(2 116 692)
Transactions sur les actions rachetables (note 3)				
Émission d'actions	3 192 332	4 816 073	19 729 629	23 517 234
Réinvestissement des distributions aux détenteurs d'actions rachetables	10 884	480 113	57 660	2 116 692
Rachat d'actions	(3 750 369)	(4 675 403)	(21 034 366)	(23 343 304)
(Diminution) Augmentation nette provenant des opérations sur les actions rachetables	(547 153)	620 783	(1 247 077)	2 290 622
(Diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(291 993)	(445 522)	(192 331)	(2 905 108)
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, à la clôture de l'exercice	1 129 470	1 421 463	5 944 044	6 136 375

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT MARQUEST INC. - FONDS SÉRIE EXPLORER
ÉTATS FINANCIERS ANNUELS
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE (\$ CA)

Exercices clos les 31 décembre

	2024 (\$)	2023 (\$)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant de l'exploitation	1 113 123	(3 079 038)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte de change nette sur l'encaisse	144	7
Perte nette (profit net) réalisé(e) sur la vente de placements	(2 071 543)	5 304 168
Variation nette des placements non réalisés dépréciation (appréciation)	416 632	(2 744 122)
Acquisition de placements *	(5 132 636)	(3 734 096)
Produit de la vente et de l'arrivée à échéance de placements	20 714 008	11 478 437
Dividendes cumulés à recevoir	(660)	-
Débiteurs liés aux impôts remboursables	811 399	(26 848)
Frais de gestion à payer	1 584	(486)
Autres créditeurs et charges à payer	6 772	(24 420)
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	15 858 823	7 173 602
Flux de trésorerie utilisés aux fins des activités de financement		
Distributions versées aux détenteurs d'actions rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(717)	-
Émission d'actions *	4 821 336	16 462 789
Rachat d'actions	(21 034 366)	(23 343 304)
Trésorerie nette utilisée aux fins des activités de financement	(16 213 747)	(6 880 515)
(Diminution) Augmentation de la trésorerie au cours de l'exercice	(354 924)	293 087
Perte de change nette sur l'encaisse	(144)	(7)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	833 076	539 996
Trésorerie à la clôture de l'exercice	478 008	833 076
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation :		
Dividendes reçus	36 417	7 161
Impôts étrangers versés	(889)	-
Intérêts reçus	20 547	42 914
Intérêts payés	(1 042)	(76)

*Ne tient pas compte de transactions en nature de 14 908 293 \$ et de 7 054 445 \$ pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023, respectivement.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT MARQUEST INC. - FONDS SÉRIE EXPLORER
ÉTATS FINANCIERS ANNUELS
ÉTAT DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT (\$CAN)
Au 31 décembre 2024

	Nombre d'actions, de parts ou de bons de souscription	Date d'expiration	Prix d'exercice \$	Coût moyen \$	Juste valeur \$
ACTIONS CANADIENNES (93,40 %)					
Métaux précieux (74,27 %)					
Abcourt Mines Inc., bons de souscription	5 000 000	20-07-2025	0,15	5	5
Agnico Eagle Mines Ltd.	2 600		-	290 751	292 396
American Eagle Gold Corp.	320 000		-	80 000	220 800
Arbor Metals Corp.	340 000		-	102 000	89 046
Arbor Metals Corp., bons de souscription	170 000	11-12-2025	0,55	-	2 331
Arbour Metals Corp.	200 000		-	70 000	52 380
Arbour Metals Corp., bons de souscription	200 000	08-11-2025	0,60	-	377
Atha Energy Corp., bons de souscription	276 900	28-11-2025	1,08	-	3 888
Atha Energy Corp., bons de souscription	99 684	05-04-2026	1,81	-	428
Azincourt Energy Corp.	3 416 000		-	51 240	34 160
Azincourt Energy Corp., bons de souscription	12 000 000	21-12-2026	0,05	-	2 340
Barrick Gold Corp.	12 000		-	325 173	267 480
Baselode Energy Corp., bons de souscription	435 000	09-06-2025	0,70	-	-
Bedford Metals Corp.	260 000		-	187 200	153 400
Blue Star Gold Corp., bons de souscription	350 000	20-07-2025	0,50	-	-
Cantex Mine Development Corp., bons de souscription	1 500 000	15-12-2025	0,39	-	195
Carlyle Commodities Corp., bons de souscription	1 650 000	08-12-2025	0,30	-	-
Cartier Resources Inc.	1 000 000		-	103 783	80 000
Coniagas Battery Metals Inc., bons de souscription	116 330	26-02-2026	0,40	-	-
Cullinan Metals Corp., bons de souscription	312 500	12-06-2025	0,60	-	-
Cullinan Metals Corp., bons de souscription	1 150 000	19-12-2025	0,12	-	-
Decade Resources Ltd., bons de souscription	1 800 000	13-07-2025	0,14	-	-
E2Gold Inc., bons de souscription	8 000 000	20-12-2025	0,05	-	-
E2Gold Inc., bons de souscription	4 200 000	30-03-2026	0,07	-	-
Eldorado Gold Corp.	13 076		-	324 572	279 564
Equity Metals Corp., bons de souscription	310 000	16-08-2026	0,20	13 950	9 188
EV Nickel Inc.	370 000		-	77 700	140 600
Gelum Resources Ltd.	500 000		-	26 250	18 750
Gelum Resources Ltd., bons de souscription	300 000	26-01-2025	0,30	-	-
Golden Goliath Resources Ltd., bons de souscription	1 700 000	31-07-2025	0,30	-	-
Granada Gold Mine Inc., bons de souscription	2 500 000	27-09-2025	0,20	2	3
Hudbay Minerals Inc.	20 000		-	147 580	233 200
IAMGOLD Corp.	43 953		-	339 747	326 572
Infinity Stone Ventures Corp., bons de souscription	500 000	12-08-2025	0,60	1	-
Ivanhoe Mines Ltd.	10 000		-	184 829	170 600
Jinhua Capital Corp.	3 000 000		-	30 000	15 000
Kinross Gold Corp.	20 000		-	264 046	267 000
Kuya Silver Corp., bons de souscription	175 000	20-01-2025	0,60	-	-
Kuya Silver Corp., bons de souscription	500 000	21-12-2025	0,70	-	1 008
Latamark Resources Corp.	51 724		-	-	-
Lomiko Metals Inc., bons de souscription	1 670 000	24-07-2025	0,60	-	-
Lomiko Metals Inc., bons de souscription	187 500	19-01-2027	1,10	-	24
Lundin Mining Corp.	11 000		-	184 620	136 070
Mines D'Or Orbec Inc.	279 000		-	15 345	13 950
MTB Metals Corp., bons de souscription	2 300 000	12-06-2025	0,18	-	-
Nelson Lake Copper Corp.	50 000		-	-	-
NexGen Energy Ltd.	20 000		-	222 646	189 600
Nord Precious Metals Mining Inc., bons de souscription	555 500	14-04-2025	3,20	1	1
Nord Precious Metals Mining Inc., bons de souscription	600 000	27-11-2025	0,80	1	-
Opus One Gold Corp.	2 000 000		-	100 000	77 600
Opus One Gold Corp., bons de souscription	2 000 000	20-12-2027	0,10	-	4 420
Osisko Gold Royalties Ltd.	10 000		-	201 797	260 300
Pan American Silver Corp.	7 000		-	213 815	203 560
Patterson Metals Corp.	14 025		-	12 623	8 415
PJX Resources Inc., bons de souscription	2 100 000	07-12-2025	0,20	-	3 822
Puma Exploration Inc., bons de souscription	500 000	30-05-2025	0,22	-	-
Q.Precious & Battery Metals., bons de souscription	33 333	16-06-2025	6,00	3	-

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT MARQUEST INC. - FONDS SÉRIE EXPLORER
ÉTATS FINANCIERS ANNUELS
ÉTAT DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT (\$CAN)
Au 31 décembre 2024

	Nombre d'actions, de parts ou de bons de souscription	Date d'expiration	Prix d'exercice \$	Coût moyen \$	Juste valeur \$
Rockridge Resources Ltd., bons de souscription	750 000	10-03-2025	0,15	1	1
Rockridge Resources Ltd., bons de souscription	4 300 000	12-04-2026	0,15	4	280
Rokmaster Resources Corp., bons de souscription	2 700 000	05-04-2025	0,13	3	3
Sage Gold Inc.	2 272 727		-	-	-
Scandium Canada Ltd.	1 304 278		-	26 086	26 086
Silver Spruce Resources Inc., bons de souscription	6 000 000	26-06-2025	0,05	-	-
Sitka Gold Corp.	319 926		-	133 320	115 173
Sitka Gold Corp., bons de souscription	1 400 000	22-11-2025	0,36	189 000	98 560
Sparton Resources Inc., bons de souscription	5 000 000	15-12-2025	0,08	-	650
Sphinx Resources Ltd.	2 252 769		-	76 485	22 528
St James Gold Corp., bons de souscription	800 000	22-07-2025	0,71	1	1
Stelmine Canada Ltd., bons de souscription	2 250 000	12-12-2026	0,14	-	-
Targa Exploration Corp., bons de souscription	285 000	15-08-2025	0,70	-	-
Targa Exploration Corp., bons de souscription	1 700 000	22-12-2025	0,30	-	-
Tarku Resources Ltd.	3 074 000		-	46 110	46 110
TRU Precious Metals Corp., bons de souscription	1 600 000	02-05-2026	0,08	-	104
Tudor Gold Corp., bons de souscription	41 650	06-04-2025	2,80	-	-
Tudor Gold Corp., bons de souscription	297 650	13-12-2025	1,35	-	2 670
Volt Carbon Technologies Inc., bons de souscription	5 500 000	21-12-2025	0,14	-	-
Vortex Energy Corp., bons de souscription	460 000	19-06-2025	0,75	-	-
Wheaton Precious Metals Corp.	3 500		-	307 361	283 185
Xmet Inc.	2 000 000		-	10 000	2
				4 358 051	4 153 826

ACTIONS CANADIENNES (SUITE) (93,40 %)
Uranium (9,46 %)

Cameco Corp.	4 000		-	297 293	295 640
CanAlaska Uranium Ltd.	300 000		-	180 000	204 000
Forum Energy Metals Corp.	1 000 000		-	120 000	60 000
Purepoint Uranium Group Inc., bons de souscription	1 200 000	13-12-2025	0,70	-	780
Standard Uranium Ltd., bons de souscription	1 100 000	13-12-2025	0,45	1	1
				597 294	560 421

Métaux de base (9,05 %)

Argex Titanium Inc.	10 000 000		-	-	-
Canada Carbon Inc.	174 000		-	3 480	3 480
Canada Carbon Inc., bons de souscription	5 000 000	11-12-2025	0,05	-	325
Canada Carbon Inc., bons de souscription	3 333 000	28-04-2028	0,10	3	1 733
Capstone Copper Corp.	27 104		-	276 128	240 955
CAT Strategic Metals Corp., bons de souscription	3 055 556	26-02-2026	0,16	3	3
Copper Lake Resources Ltd., bons de souscription	2 000 000	02-12-2025	0,15	-	-
EV Minerals Corp., bons de souscription	1 820 000	25-10-2025	0,15	-	-
First Quantum Minerals Ltd.	12 000		-	234 335	222 360
Garibaldi Resources Corp., bons de souscription	1 250 000	02-12-2025	0,45	-	-
Garibaldi Resources Corp., bons de souscription	400 000	02-12-2025	0,40	-	-
Heritage Mining Ltd., bons de souscription	1 000 000	12-04-2026	0,15	-	455
Heritage Mining Ltd., bons de souscription	2 000 000	19-06-2026	0,15	-	1 300
Marvel Discovery Corp., bons de souscription	2 150 000	17-07-2025	0,15	-	-
Marvel Discovery Corp., bons de souscription	4 000 000	23-12-2025	0,10	-	-
Medaro Mining Corp., bons de souscription	500 000	23-11-2025	1,20	1	-
Melkior Resources Inc., bons de souscription	1 000 000	21-12-2025	0,25	-	65
Metal Energy Corp., bons de souscription	3 500 000	18-12-2026	0,10	-	5 233
Metallix Resources Inc., bons de souscription	650 000	10-06-2025	0,33	1	6 253
Mosaic Minerals Corp., bons de souscription	1 500 000	23-05-2025	0,12	-	97
Nickel Creek Platinum Corp., bons de souscription	11 842	10-05-2025	12,50	-	-
Nine Mile Metals Ltd., bons de souscription	1 500 000	19-12-2025	0,23	-	-
Power Metals Corp., bons de souscription	1 000 000	20-01-2025	0,40	-	47 600
St-Georges Eco-Mining Corp., bons de souscription	500 000	01-11-2025	0,29	-	-
St-Georges Eco-Mining Corp., bons de souscription	1 600 000	18-11-2025	0,18	-	-
St-Georges Eco-Mining Corp., bons de souscription	5 000 000	23-11-2025	0,18	-	325

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT MARQUEST INC. - FONDS SÉRIE EXPLORER
ÉTATS FINANCIERS ANNUELS
ÉTAT DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT (\$CAN)
Au 31 décembre 2024

	Nombre d'actions, de parts ou de bons de souscription	Date d'expiration	Prix d'exercice \$	Coût moyen \$	Juste valeur \$
St-Georges Eco-Mining Corp., bons de souscription	4 000 000	20-12-2025	0,18	-	520
St-Georges Eco-Mining Corp., bons de souscription	2 200 000	26-06-2026	0,30	-	143
Temas Resources Corp., bons de souscription	250 000	31-08-2025	0,90	2	-
Temas Resources Corp., bons de souscription	104 166	19-12-2025	0,90	46 875	-
The Magpie Mines Inc.	3 771 428		-	850 000	-
Zonte Metals Inc., bons de souscription	4 000 000	20-12-2025	0,18	-	5 200
				1 410 828	536 047
Pétrole et gaz (4,48 %)					
Tourmaline Oil Corp.	4 000		-	269 720	266 080
				269 720	266 080
Lithium (0,62 %)					
ALX Resources Corp., bons de souscription	4 000 000	03-11-2025	0,08	-	780
ALX Resources Corp., bons de souscription	1 100 000	21-11-2025	0,08	-	214
ALX Resources Corp., bons de souscription	5 800 000	30-11-2025	0,05	-	6 409
Arctic Fox Lithium Corp., bons de souscription	1 250 000	21-07-2025	0,25	-	-
Discovery Lithium Inc., bons de souscription	350 000	14-08-2025	0,70	-	-
Discovery Lithium Inc., bons de souscription	700 000	27-11-2025	0,75	-	-
Eureka Lithium Corp., bons de souscription	35 000	23-06-2025	8,50	-	-
Eureka Lithium Corp., bons de souscription	35 500	29-11-2025	7,50	-	-
Fathom Nickel Inc., bons de souscription	3 600 000	21-12-2025	0,20	-	-
Fortune Minerals Ltd., bons de souscription	11 000 000	14-12-2025	0,07	-	29 315
Green Battery Minerals Inc., bons de souscription	250 000	25-07-2026	1,00	-	-
Jinhua Capital Corp., bons de souscription	1 500 000	29-05-2026	0,10	-	-
Lodestar Metals Corp., bons de souscription	2 000 000	23-12-2025	0,15	-	2
				-	36 720
Terres rares (0,00 %)					
Commerce Resources Corp., bons de souscription	625 000	19-12-2025	0,25	-	122
				-	122
Graphite (0,00 %)					
E-Power Resources Inc., bons de souscription	500 000	31-03-2025	0,60	1	1
E-Power Resources Inc., bons de souscription	1 000 000	13-06-2025	0,48	-	-
				1	1
TOTAL DES ACTIONS CANADIENNES				6 635 894	5 553 217
Coût total et juste valeur des placements (0,00 %)				6 635 894	5 553 217
Moins : Frais de transaction inclus dans le coût moyen (note 6)				(1 651)	-
Total des placements				6 634 243	5 553 217
Autres actifs, déduction faite des passifs (0,00 %)				390 827	390 827
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables				7 025 070	5 944 044

CONCENTRATION DU PORTEFEUILLE (\$ CA)

Portefeuille par catégorie	% de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables	
	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Métaux précieux	69,87%	39,87%
Uranium	9,43%	20,45%
Métaux de base	9,02%	9,84%
Pétrole et gaz	4,48%	-
Lithium	0,62%	1,13%
Terres rares	-	3,21%
Autres actifs, déduction faite des passifs	6,58%	25,50%
Total	100,00%	100,00%

Marquest Mutual Funds Inc. – Explorer Series Fund

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

1. LES FONDS

Marquest Mutual Funds Inc. (la « Société ») est une société d'investissement à capital variable qui a été constituée le 24 septembre 2004 par voie de statuts constitutifs émis sous le régime des lois de l'Ontario. En plus des 10 actions ordinaires émises au moment de la constitution, la Société compte une catégorie d'actions de fonds communs de placement, soit le Explorer Series Fund ("le Fonds"). Avant le 27 juin 2023, la Société comptait deux catégories d'actions de fonds communs de placement, soit le Explorer Series Fund et le Flex Dividend & Income Growth Series Fund). Le siège social du Fonds est situé au 161 Bay Street, suite 2460, Toronto (Ontario) M5J 2S1. Le Fonds investit dans des titres de participation canadiens, des titres à revenu fixe canadiens, des titres de créance à court terme canadiens et des instruments dérivés. Tous les placements en titres de participation du Fonds sont cotés et négociés sur les marchés boursiers du Canada.

Le Fonds Explorer Series Fund a pour objectif de procurer une croissance à long terme en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés d'exploration minière et d'exploitation minière canadiennes.

Marquest Gestion d'actifs Inc. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. À ce titre, il est responsable des activités de placement et de l'administration du Fonds. Le dépositaire des Fonds est RBC Services aux investisseurs et de trésorerie.

Le Fonds a commencé ses activités aux dates suivantes :

Nom du Fonds	Série A/roulement	Série A/régulière	Série F
Explorer Series Fund	15-janv.-05	27-nov.-07	27-nov.-07

2. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

(a) Base d'établissement

Les présents états financiers ont été établis conformément aux IFRS Comptabilité Normes publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Le Fonds est considéré comme une entité d'investissement, car il répond à la définition suivante d'une entité d'investissement énoncée dans IFRS 10, États financiers consolidés (IFRS 10) :

- Obtenir des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs dans le but de fournir à ces derniers des services de gestion de placements.
- S'engage envers son ou ses investisseurs à ce que son objet commercial soit d'investir des fonds uniquement pour le rendement de l'appréciation du capital, le revenu de placement ou les deux.
- Mesurer et évaluer la performance de la quasi-totalité de ses placements à la juste valeur par le biais du résultat net.

Aucun jugement ou hypothèse important n'a été formulé pour déterminer que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement telle que définie dans IFRS 10.

La publication des présents états financiers a été approuvée par le conseil d'administration de Marquest Mutual Funds Inc. le 30 mars 2025.

Les présents états financiers présentent l'information financière de la catégorie en tant qu'entité comptable distincte. Le gestionnaire estime que le risque d'une telle responsabilité réciproque entre catégories est faible. En date du 1^{er} janvier 2023, le Fonds a adopté les modifications d'IAS 1 relatives à la présentation des méthodes comptables significatives. Ces modifications n'ont pas eu d'incidence significative sur les présents états financiers.

Il n'y a pas d'autres normes, modifications de normes ou interprétations qui sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 et qui ont une incidence significative sur les états financiers du Fonds.

Les méthodes comptables significatives appliquées lors de l'établissement des présents états financiers sont décrites ci-dessous. Ces méthodes ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

(b) Principaux jugements, estimations et hypothèses comptables

Dans le cadre de la préparation des présents états financiers, le gestionnaire doit faire des estimations et poser des jugements et des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs à la date des états financiers et sur les montants présentés des revenus et des charges au cours des périodes visées. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Les principales estimations comprennent l'évaluation des placements et des dérivés, et les principaux jugements comprennent la détermination de la monnaie fonctionnelle, le classement et l'évaluation des placements et la désignation du Fonds à titre d'entité de placement. Les incidences de ces estimations peuvent nécessiter des ajustements comptables reposant sur les événements futurs. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée et dans les périodes futures si la révision a une incidence sur la période considérée et les périodes futures. Ces estimations sont fondées sur l'expérience, la conjoncture actuelle et future et d'autres facteurs, y compris des prévisions d'événements futurs que l'on juge raisonnables dans les circonstances.

Marquest Mutual Funds Inc. – Explorer Series Fund

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

2. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

(b) Principaux jugements, estimations et hypothèses comptables (suite)

Estimations comptables critiques

Le Fonds détient des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. Les justes valeurs peuvent être déterminées en ayant recours à des fournisseurs réputés en matière d'évaluation des prix (pour les dérivés) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché ou les courtiers. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, et ne pas être contraignants et exécutoires. Les titres qui ne sont pas inscrits sur une bourse de valeurs reconnue et ouverte au public, ou pour lesquels aucun dernier cours ou cours de clôture n'est disponible, ou les titres dont la valeur boursière, de l'avis du gestionnaire, est inexacte, peu fiable, ou ne reflète pas toutes les informations importantes disponibles, sont évalués à leur juste valeur estimative, laquelle est établie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et reconnues dans l'industrie, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur estimative d'un titre est établie à l'aide de modèles d'évaluation qui exigent l'utilisation de données d'entrée et d'hypothèses fondées sur les données observables du marché, y compris la volatilité et d'autres taux ou prix applicables. Les estimations tiennent compte des liquidités et des données d'entrée des modèles portant sur les éléments comme le risque de crédit (de l'entité et de la contrepartie) et la volatilité. Des changements touchant les hypothèses relatives à ces facteurs pourraient avoir une incidence sur la juste valeur présentée des instruments financiers et le niveau de classement des instruments dans la hiérarchie des justes valeurs. Pour en évaluer l'importance, le Fonds mène une analyse de la sensibilité de ces estimations à la juste valeur de leurs avoirs (voir la note 10).

Classement et évaluation des placements

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques du Fonds et a établi que le portefeuille d'actifs financiers et de passifs financiers du Fonds est géré et son rendement est évalué selon la méthode de la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion des risques et de placement du Fonds. En conséquence, les placements sont classés et évalués comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

(c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens (\$ CA), monnaie fonctionnelle du Fonds. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (\$ CA).

Les titres en portefeuille et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date respective de ces transactions. Les effets des fluctuations des taux de change sur les opérations en monnaies étrangères, à l'exclusion des placements, sont comptabilisés au poste « (Perte) profit de change sur la trésorerie » à l'état du résultat global.

(d) Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour les placements, qui sont évalués à la juste valeur à l'état de la situation financière.

(e) Instruments financiers

Comptabilisation et décomptabilisation

Tous les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie issus de l'actif a expiré ou lorsque le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif. Un passif financier est décomptabilisé lorsque les obligations contractuelles sont acquittées ou annulées ou lorsqu'elles arrivent à expiration.

Classement et évaluation

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire doit évaluer le modèle économique du Fonds, la manière dont tous les actifs et passifs financiers sont gérés et leur performance évaluée selon la juste valeur en tant que groupe et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces instruments financiers. Le portefeuille d'actifs financiers du Fonds est géré et évalué selon la juste valeur. Par conséquent, le Fonds classe et évalue tous les placements et dérivés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Tous les autres actifs et passifs sont ultérieurement évalués au coût amorti conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »).

Le Fonds classe chaque instrument financier dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs. La hiérarchie place au plus haut niveau les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et au plus bas niveau, les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont les suivants :

Niveau 1 – Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – Données d'entrée concernant les actifs ou les passifs, autres que les cours du marché visés au niveau 1, qui sont observables directement (à savoir les prix) ou indirectement (à savoir les prix);

Niveau 3 – Données qui sont basées sur des données non observables de marché.

Marquest Mutual Funds Inc. – Explorer Series Fund

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

2. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

(e) Instruments financiers (suite)

Classement et évaluation (suite)

Si des données d'entrée correspondant à différents niveaux sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est fondé sur les données d'entrée de plus bas niveau qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts entre les niveaux de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstance ayant entraîné le transfert.

Toutes les évaluations de la juste valeur sont récurrentes. Pour les instruments financiers dont la juste valeur avoisine leur valeur comptable en raison de la courte durée à courir jusqu'à leur échéance, la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur. Les instruments financiers sont classés au niveau 1 lorsque le titre ou l'instrument dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé de niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur nécessite l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Les modèles utilisés pour établir les évaluations de la juste valeur figurant dans les états financiers du Fonds, dont les évaluations de niveau 3, le cas échéant, sont validés et révisés périodiquement par un membre expérimenté du personnel du gestionnaire, indépendant de la partie qui a créé les modèles. Le gestionnaire prend en considération et examine le caractère approprié des modèles d'évaluation, les résultats d'évaluation, ainsi que tout ajustement aux prix ou aux estimations utilisés par ces modèles. À chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur de niveau 3.

La répartition dans la hiérarchie à trois niveaux est indiquée à la note 10.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et passifs financiers négociés sur les marchés actifs (tels que les dérivés négociés en bourse et les titres négociables) est fondée sur les prix cotés à la fermeture des opérations à la date de clôture. Le Fonds utilise le dernier prix du marché négocié pour les actifs et passifs financiers lorsque le dernier prix négocié se situe dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Dans les cas où le dernier prix négocié n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur en fonction des faits et circonstances spécifiques. Les titres à revenu fixe sont évalués au cours acheteur à la date de clôture. Les placements dans des fonds sous-jacents sont évalués à la valeur liquidative par action de chaque fonds sous-jacent déclarée par le gestionnaire des fonds sous-jacents à la clôture des opérations régulières à la Bourse de Toronto. Les bons de souscription non cotés sont évalués à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Le modèle tient compte de la valeur temps de l'argent et des données sur la volatilité qui sont importantes pour cette évaluation. Aux fins de la détermination de la valeur liquidative aux fins des opérations, telle qu'elle est définie à la note 11, les bons de souscription non cotés sont évalués à leur valeur intrinsèque.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés de gré à gré, est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise une variété de méthodes et fait des hypothèses basées sur les conditions du marché existant à chaque date de clôture. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables effectuées dans des conditions de concurrence normale, la référence à d'autres instruments sensiblement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres modèles couramment utilisés par les acteurs du marché, qui utilisent au maximum des données observables. Se reporter à la note 10 pour de plus amples informations sur les évaluations de la juste valeur du Fonds.

(f) Actions participatives rachetables

Les actions participatives rachetables peuvent être rachetées au gré de l'actionnaire et sont classées à titre de passifs financiers. Elles sont évaluées au montant du rachat.

La valeur à laquelle les actions sont émises ou rachetées est la valeur liquidative par action. La valeur liquidative par action de chaque série est calculée à la fin de chaque jour ouvrable du Fonds (la « date d'évaluation ») en divisant, pour chaque série, la valeur liquidative (la « valeur liquidative aux fins des opérations » comme défini dans la note 11) par le nombre d'actions en circulation de cette série. La valeur liquidative de chaque série est égale à la valeur de la part proportionnelle d'une série donnée dans l'actif du Fonds, déduction faite de sa part proportionnelle du passif courant du Fonds, et du passif propre à cette série. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série, tandis que les charges communes du Fonds sont réparties de manière raisonnable entre chaque série, comme il est déterminé par le gestionnaire. Les autres revenus et les profits et pertes réalisés et non réalisés sont répartis entre chaque série du Fonds selon la part proportionnelle de chaque série dans la valeur liquidative totale de ce Fonds. Les montants reçus lors de l'émission des actions et les montants payés lors du rachat des actions sont inclus dans les états des variations de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables. Les distributions sur les actions rachetables sont présentées dans les états des variations de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables.

(g) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations par action

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations par action est fondée sur l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations attribuables à chaque série du Fonds, divisée par le nombre moyen pondéré d'actions de cette série en circulation au cours de l'exercice.

Marquest Mutual Funds Inc. – Explorer Series Fund

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

2. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

(h) Comptabilisation des revenus

Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés à l'état du résultat global à la date à laquelle le droit de recevoir le paiement est établi. Pour les titres de participation cotés, il s'agit généralement de la date ex-dividende. Pour les titres de participation non cotés, il s'agit généralement de la date à laquelle les actionnaires approuvent le paiement d'un dividende, avant l'impôt retenu.

Intérêts aux fins de distribution

Les intérêts aux fins de distribution, tels qu'ils figurent à l'état du résultat global, sur les titres de créance classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et représentent les intérêts sur le coupon reçus par le Fonds, comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon le mode linéaire.

Profits et pertes réalisés et non réalisés

Les profits et pertes réalisés sur la vente de placements et la plus-value et la moins-value non réalisées des placements sont calculés en fonction du coût moyen.

(i) Distributions aux détenteurs d'actions

Les distributions sont comptabilisées par le Fonds le premier jour ouvrable suivant la date de clôture des registres.

(j) Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont comptabilisés en charges et inclus à l'état du résultat global à titre de coûts de transaction. Les coûts de transaction sont des frais marginaux directement attribuables à l'acquisition, à l'émission ou à la vente d'un placement. Ces frais comprennent les honoraires et commissions versés aux représentants, conseillers, courtiers et maisons de courtage, les frais imposés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs, ainsi que les taxes et autres droits exigibles sur les transferts de titres.

(k) Certaines nouvelles normes, modifications et interprétations en vigueur après le 1^{er} janvier 2024 n'ont pas été adoptées par anticipation.

Plusieurs normes et modifications apportées aux normes et aux interprétations sont applicables aux exercices débutant après le 1^{er} janvier 2024, lesquelles n'ont pas été adoptées par anticipation dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

L'évaluation par le Fonds de l'incidence de ces nouvelles normes et modifications est exposée ci-dessous :

i) Modifications à la classification et à l'évaluation des instruments financiers – Modifications des normes IFRS 9 et IFRS 7 (applicables pour les exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2026)

L'IASB a publié des modifications ciblées des normes IFRS 9 et IFRS 7 pour répondre à certaines questions survenant en pratique, et pour inclure de nouvelles exigences, non seulement pour les institutions financières mais également pour les entités constituées en sociétés. Parmi les modifications, l'IASB a clarifié la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers, et prévu une exception pour certains passifs financiers réglés par l'entremise d'un système de transfert de fonds électronique.

ii) IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir (applicable pour les exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2027)

L'IASB a publié de nouvelles normes applicables à la présentation des états financiers et aux informations à fournir dans ceux-ci, lesquelles remplacent la norme IAS 1 et visent principalement des mises à jour de l'état des résultats. Les nouveaux concepts clés introduits par la norme IFRS 18 ont trait à ce qui suit :

- la structure de l'état des résultats et des sous-totaux définis;
- l'exigence de déterminer la manière la plus utile d'organiser le sommaire pour la présentation des charges dans l'état des résultats;
- les informations à fournir dans une note spécifique des états financiers pour certains indicateurs de performance du profit ou de la perte qui sont présentés ailleurs que dans les états financiers d'une entité (c.-à-d., les indicateurs de performance définis par la direction); et
- de meilleurs principes pour le regroupement et le détail des informations, lesquels s'appliquent généralement aux états financiers de base et aux notes.

Le Fonds est présentement en train d'évaluer l'incidence des normes et des modifications à venir.

Aucune autre nouvelle norme ou modification ne devrait avoir une incidence importante sur les états financiers du Fonds.

Marquest Mutual Funds Inc. – Explorer Series Fund

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

3. ACTIONS PARTICIPATIVES RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions, comme suit :

Nom du Fonds	Séries disponibles
Explorer Series Fund	A/roulement, A/régulière, F

La série A/roulement est utilisée par le Fonds lorsqu'il y a un roulement de parts de société en commandite. Les courtiers ne peuvent pas acheter directement cette série. Il n'y a pas de frais d'acquisition initiaux.

La série A/régulière comporte des frais d'acquisition initiaux pouvant aller jusqu'à 5 %, qui peuvent être facturés par le courtier, mais le Fonds ne facture aucuns frais ni aucune commission.

La série F est utilisée par le Fonds lorsqu'il y a un roulement de parts de société en commandite. La série F comporte des frais d'acquisition initiaux pouvant atteindre 2 %, qui peuvent être facturés par le courtier ou la maison de courtage, et le Fonds ne facture aucuns frais ni aucune commission.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, les actions suivantes ont été émises (incluant les transferts provenant d'autres séries) et rachetées (incluant les transferts à d'autres séries) :

	En circulation à l'ouverture de l'exercice	Actions émises*	Actions rachetées*	Dividendes réinvestis	En circulation à la clôture de l'exercice
31 décembre 2024					
Explorer Series Fund					
Série A/roulement	11,385,564	27,235,718	(29,494,422)	84,519	9,211,379
Série A/régulière	1,332	-	-	13	1,345
Série F	3,266,001	4,905,284	(6,145,012)	18,638	2,044,911

	En circulation à l'ouverture de l'exercice	Actions émises*	Actions rachetées*	Dividendes réinvestis	En circulation à la clôture de l'exercice
31 décembre 2023					
Explorer Series Fund					
Série A/roulement	11 205 134	41 608 733	(41 248 303)	-	11 385 564
Série A/régulière	1 332	-	-	-	1 332
Série F	2 801 279	10 621 286	(10 156 564)	-	3 266 001

* Dans le Explorer Series Fund, 0 actions de la série A/roulement ont été transférées à la série F pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (107 745 en 2023).

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice utilisé pour calculer l'augmentation (la diminution) de la valeur liquidative provenant des opérations, par part est le suivant :

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Nombre moyen pondéré de parts de série A/régulière	1,333	1 332
Nombre moyen pondéré de parts de série A/roulement	10,176,283	11 614 919
Nombre moyen pondéré de parts de série F	2,422,716	2 872 266

4. FRAIS ET TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le tableau qui suit résume les frais de gestion annuels du Fonds. Les frais de gestion pour chaque série sont calculés chaque jour en fonction de la valeur liquidative totale par série à la fin de la période. Ensuite, le cumul quotidien des frais de gestion est versé chaque semaine.

	Série A/roulement et série A/régulière	Série F
Explorer Series Fund	2,00 %	1,00 %

Le gestionnaire est responsable de l'administration du Fonds et de la gestion de toute question liée à leurs activités.

Le Fonds assume toutes les dépenses liées à son exploitation et à la conduite de ses affaires, ce qui comprend les honoraires des avocats et des auditeurs, les frais d'intérêts, les frais administratifs liés à l'émission et au rachat des actions, le coût des rapports financiers et des autres rapports, ainsi que les frais liés à la conformité à l'ensemble des lois, règlements et politiques applicables. Les commissions versées sur les transactions de titres sont incluses au poste « Coûts de transaction » à l'état du résultat global.

Le gestionnaire, à son entière discrétion, a la possibilité d'absorber certaines dépenses associées au Fonds. Il n'a absorbé aucune dépense au cours des exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023.

Marquest Mutual Funds Inc. – Explorer Series Fund

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

4. FRAIS ET TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

Les charges indiquées à l'état du résultat global pour le Fonds comprennent le montant correspondant de la taxe de vente. La taxe de vente harmonisée (TVH) combine le taux de la TPS de 5 % et la taxe de vente provinciale de certaines provinces. Le taux de TVH de chaque Fonds est calculé en utilisant la part proportionnelle des détenteurs de parts dans chaque province en fonction de leur province de résidence au 30 septembre de l'exercice précédent. Les taux de TVH sont déterminés à l'égard des charges attribuables à une catégorie/série individuelle d'un Fonds, s'il y a lieu.

De temps à autre, le gestionnaire peut avoir le droit de recevoir des honoraires et des commissions à l'égard d'opérations sur titres auxquelles le Fonds participe. Ces honoraires et commissions sont établis aux termes d'ententes standards et aux taux du marché. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, 13 776 \$ (3 200 \$ en 2023) ont été reçus par le gestionnaire en frais et commissions connexes en vertu des instructions permanentes données par le Comité d'examen indépendant (« CEI »).

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement*, le gestionnaire a mis sur pied une CEI pour le Fonds. Le mandat du CEI est d'examiner les questions de conflits d'intérêts touchant le gestionnaire dans le cadre de la gestion du Fonds et de lui formuler des recommandations à cet égard. Le CEI fait rapport annuellement aux détenteurs d'actions du Fonds au sujet de ses activités, et le rapport annuel est disponible le 31 décembre de chaque année, ou ultérieurement. Le gestionnaire facture au Fonds la rémunération versée aux membres du CEI ainsi que les coûts liés à l'administration courante de ce comité. Ces montants sont comptabilisés à l'état du résultat global.

5. IMPÔT ET DISTRIBUTIONS

(a) Traitement fiscal des sociétés de fonds commun de placement à capital variable

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), la Société est admissible au titre de société de fonds commun de placement, cumulant son revenu (sa perte) net(te) et ses gains (pertes) en capital net(te)s aux fins de l'impôt comme une entité distincte. Une société de fonds commun de placement bénéficie d'un taux d'imposition spécial de 38 1/3 % sur les dividendes imposables reçus de sociétés résidant au Canada, tout en étant assujettie au taux d'imposition normalement applicable aux sociétés, sur les autres revenus et gains nets en capital réalisés au cours de l'exercice. L'impôt versé au taux spécial de 38 1/3 % est remboursable lors du versement de dividendes imposables aux actionnaires, et ce, à raison de 1 \$ pour chaque tranche de 2,61 \$ de dividendes ainsi versés aux actionnaires. Le Fonds a comptabilisé des actifs d'impôts remboursables sur les dividendes, car le gestionnaire prévoit déclarer un dividende imposable aux actionnaires du Fonds en temps voulu. Toute somme versée à titre d'impôt sur les gains nets en capital réalisés est remboursable lorsque les gains sont distribués aux actionnaires, que ce soit sous forme de dividendes en capital ou par l'intermédiaire d'un rachat d'actions à la demande de l'actionnaire.

Même si la Société est traitée comme une entité juridique distincte aux fins fiscales, aux fins comptables, chaque série d'actions d'un fonds commun de placement prend en compte l'effet des impôts exigibles et des impôts futurs en se fondant, respectivement, sur le revenu net (la perte nette) et sur l'augmentation (la diminution) de l'actif net résultant des profits (pertes) réalisé(e)s et non réalisé(e)s de chaque série. La série d'actions d'un fonds commun de placement compense la charge d'impôts futurs liée à l'impôt remboursable à payer avec le remboursement anticipé lors du versement des gains en capital ou des dividendes ordinaires ou lorsque les actions sont rachetées. En conséquence, la charge d'impôts futurs liée au remboursement d'impôt est éliminée. Si le revenu imposable de la série d'actions d'un fonds commun de placement est négatif, aucun actif d'impôt n'est comptabilisé pour les pertes fiscales inutilisées, étant donné qu'il est peu probable qu'elles puissent être utilisées ultérieurement. De plus, les pertes fiscales inutilisées d'une série d'actions d'un fonds commun de placement peuvent servir à compenser le revenu imposable d'une autre série. En conséquence, lorsque le revenu net imposable d'une série d'actions d'un fonds commun de placement est positif, la charge d'impôt exigible est compensée, dans la mesure du possible, à l'aide des pertes fiscales inutilisées des autres séries. Tout solde de revenu imposable est remboursable lorsque la Société verse des gains en capital ou des dividendes ordinaires.

(b) Distributions

Le 2 décembre 2024, la Société a déclaré les dividendes suivants, payables le 10 décembre 2024 aux actionnaires inscrits dans les registres le 9 décembre 2024 : Explorer Series Fund, série A/roulement – 0,00514 \$ par action; série A/régulière – 0,00543 \$ par action; et série F – 0,00543 \$ par action.

6. FRAIS DE COURTAGE LIÉS AUX OPÉRATIONS SUR LES TITRES

Le Fonds a engagé des frais de courtage, dont une tranche a pu être touchée par les conseillers en placement du Fonds sous forme de services de placement ou de recherche. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le total des frais de courtage liés au Explorer Series Fund s'est élevé à 67 998 \$ (83 890 \$ en 2023).

Les coûts de transaction inscrits à l'état du résultat global ne comprennent aucun service payé par les frais de courtage.

Marquest Mutual Funds Inc. – Explorer Series Fund

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

7. REVENU TIRÉ DU PRÊT DE TITRES

Le Fonds participe à un programme de prêts de titres avec RBC Services aux investisseurs et de trésorerie, qui agit à titre de dépositaire pour le Fonds. La juste valeur totale de l'ensemble des titres prêtés par le Fonds ne peut dépasser 50 % de l'actif du Fonds. Le Fonds bénéficie de garanties égales à au moins 102 % de la valeur des titres ainsi prêtés. Ces garanties peuvent inclure des actions et/ou des montants de trésorerie.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur totale des titres prêtés et des garanties détenues en vertu d'opérations de prêts de titres aux 31 décembre 2024 et 2023 est le suivant:

31 décembre 2024	Titres prêtés \$	Montant de la garantie \$	Garantie en pourcentage des titres prêtés %
Explorer Series Fund	-	-	-

31 décembre 2023	Titres prêtés \$	Montant de la garantie \$	Garantie en pourcentage des titres prêtés %
Explorer Series Fund	522 028	548 131	105 %

Le revenu tiré du prêt de titres inscrit à l'état du résultat global est présenté déduction faite d'une charge liée au prêt de titres que le dépositaire du Fonds, RBC Services aux investisseurs, a le droit de recevoir.

31 décembre 2024	Revenu brut tiré du prêt de titres \$	Charge liée au prêt de titres \$	%	Revenu net tiré du prêt de titres \$	Retenue d'impôt \$	Revenu net reçu \$
Explorer Series Fund	1 361	476	35	885	9	876

31 décembre 2023	Revenu brut tiré du prêt de titres \$	Charge liée au prêt de titres \$	%	Revenu net tiré du prêt de titres \$	Retenue d'impôt \$	Revenu net reçu \$
Explorer Series Fund	768	269	35	499	-	499

8. FUSIONS DE FONDS

La méthode de l'acquisition a été adoptée pour la comptabilisation de toute fusion de fonds communs de placement en vertu de laquelle le fonds prorogé est l'acquéreur et le fonds dissous est l'entité acquise. Les caractéristiques du fonds prorogé, telles que ses objectifs de placement et la composition de son portefeuille, ont servi à identifier l'acquéreur.

À compter de l'heure de fermeture des bureaux à la date de fusion indiquée ci-dessous, les fonds prorogés ont acquis, en contrepartie d'actions des fonds prorogés, les actifs détenus en portefeuille du fonds correspondant ayant pris fin. La valeur attribuée aux actions émises par le fonds prorogé dans le cadre de ces fusions était égale à la juste valeur des placements provenant respectivement de chaque fonds ayant pris fin.

Fonds ayant pris fin	Date de la fusion	Fonds prorogé	Série	Actifs nets acquis \$	Actions émises	Ratio d'échange %
Marquest Mining Québec 2022-I Super Flow-Through LP, catégorie A	19 mai 2023	Explorer Series Fund	A-Roulement	7 023 809	12 264 377	91,72
Marquest Mining Québec 2022-I Super Flow-Through LP, catégorie F	19 mai 2023	Explorer Series Fund	F	1 206 526	2 015 243	85,83
Marquest Mining Québec 2022-II Super Flow-Through LP, catégorie A	20 oct. 2023	Explorer Series Fund	A-Roulement	9 555 738	23 829 770	99,45
Marquest Mining Québec 2022-II Super Flow-Through LP, catégorie F	20 oct. 2023	Explorer Series Fund	F	2 467 310	5 860 593	99,62
Marquest Critical Minerals 2022 Super Flow-Through LP, catégorie A	27 oct. 2023	Explorer Series Fund	A-Roulement	1 446 764	3 712 508	112,95
Marquest Critical Minerals 2022 Super Flow-Through LP, catégorie F	27 oct. 2023	Explorer Series Fund	F	950 638	2 323 162	115,01
Marquest Advantaged Mining 2023 Super Flow-Through LP, catégorie A	10 nov. 2023	Explorer Series Fund	A-Roulement	674 520	1 802 084	105,20
Marquest Advantaged Mining 2023 Super Flow-Through LP, catégorie F	10 nov. 2023	Explorer Series Fund	F	120 122	305 110	105,94
Marquest Mining Québec 2023-I Super Flow-Through LP, catégorie A	17 mai 2024	Explorer Series Fund	A-Roulement	3 988 422	7 438 311	70,45
Marquest Mining Québec 2023-I Super Flow-Through LP, catégorie F	17 mai 2024	Explorer Series Fund	F	483 622	854 304	68,90
Marquest Mining Québec 2023-II Super Flow-Through LP, catégorie A	18 oct. 2024	Explorer Series Fund	A-Roulement	11 533 278	18 162 642	81,09
Marquest Mining Québec 2023-II Super Flow-Through LP, catégorie F	18 oct. 2024	Explorer Series Fund	F	2 431 535	3 626 451	82,12
Marquest Critical Minerals 2023 Super Flow-Through LP, catégorie A	25 oct. 2024	Explorer Series Fund	A-Roulement	1 011 912	1 634 753	69,89
Marquest Critical Minerals 2023 Super Flow-Through LP, catégorie F	25 oct. 2024	Explorer Series Fund	F	277 177	424 533	70,17

En conséquence de ces fusions et conformément à la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), toutes les pertes non réalisées et certains profits que les fonds dissous avaient choisi de ne pas réaliser ont été réalisés à la date de la fusion. Les états financiers des fonds prorogés ne comprennent pas les résultats d'exploitation avant la date de la fusion des fonds ayant pris fin.

Marquest Mutual Funds Inc. – Explorer Series Fund

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

9. RENSEIGNEMENTS À FOURNIR À L'ÉGARD DE LA GESTION DU CAPITAL

Les actions émises et en circulation représentent le capital du Fonds. Le Fonds n'est assujéti à aucune restriction ou exigence spécifique en matière de capital et est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions négociables et rachetables de chaque série offerte. Pour chaque série du Fonds, les restrictions et exigences spécifiques en matière de capital ne s'appliquent qu'aux montants minimaux de souscription. Les états des variations de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables et la note 3 fournissent un résumé des variations pertinentes des actions du Fonds au cours de l'exercice. Conformément aux objectifs de placement du Fonds, le capital du Fonds sera géré en investissant les montants des souscriptions de manière appropriée, tout en maintenant des liquidités suffisantes pour être en mesure de rembourser le capital lors des demandes de rachat.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

(a) Juste valeur

Les instruments financiers du Fonds comprennent les placements à la juste valeur. Il n'existe aucun écart important entre la valeur comptable et la juste valeur de ces instruments financiers en raison de leur échéance rapprochée. Les placements sont comptabilisés à leur juste valeur, comme il est décrit ci-dessous.

- I. Les titres inscrits sur une bourse de valeurs reconnue et ouverte au public sont évalués au cours de clôture à la date d'évaluation. Dans les cas où le cours de clôture ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, la direction déterminera le point à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur.
- II. Les titres qui ne sont pas inscrits sur une bourse de valeurs reconnue et ouverte au public, ou pour lesquels aucun cours de clôture ou dernier cours n'est disponible, ou les titres dont la valeur boursière, de l'avis du gestionnaire, est inexacte, peu fiable, ou ne reflète pas toutes les informations importantes disponibles, sont évalués à leur juste valeur estimative, laquelle est établie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et reconnues dans l'industrie, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur estimative d'un titre est établie à l'aide de modèles d'évaluation qui exigent l'utilisation de données d'entrée et d'hypothèses fondées sur les données observables du marché, y compris la volatilité et d'autres taux ou prix applicables. Dans certains cas spécifiques, la juste valeur estimative d'un titre peut être établie en ayant recours à des techniques d'évaluation non fondées sur les données observables du marché.
- III. Les titres faisant l'objet d'une restriction/limitation en vertu de la loi (y compris en vertu d'une lettre d'avis d'investissement, d'une clause d'entiercement ou d'une autre déclaration, promesse ou convention) seront assujétiés à des restrictions de négociation temporaires et ne pourront être vendus avant l'expiration de la période de détention applicable. La juste valeur de ces titres pour la durée de la période de détention correspond au cours du marché déclaré des actions de même catégorie qui ne sont pas assujétiés à des restrictions et dont la valeur est établie en fonction des cours utilisés couramment, déduction faite d'un escompte approprié.

Les tableaux suivants présentent les instruments financiers du Fonds évalués à la juste valeur, classés selon la hiérarchie des justes valeurs décrite dans la norme IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, au 31 décembre 2024 et 2023.

	Level 1	Level 2	Level 3	Total
31 décembre 2024	\$	\$	\$	\$
Actions canadiennes	4 883 037	376 726	56 279	5 316 041
Bons de souscription canadiens	-	-	237 175	237 175
Total	4 883 037	376 726	293 454	5 553 217
	Level 1	Level 2	Level 3	Total
31 décembre 2023	\$	\$	\$	\$
Actions canadiennes	3 447 325	563 226	22 530	4 033 081
Bons de souscription canadiens	-	-	538 191	538 191
Bons de souscription étrangers	-	-	113	113
Total	3 447 325	563,226	560,834	4 571 385

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, un montant de 109 590 \$ (311 028 \$ au 31 décembre 2023) a été transféré entre le niveau 1 et le niveau 2 pour le Fonds de la série Explorer, un montant de 80 000 \$ (0 \$ au 31 décembre 2023) a été transféré entre le niveau 2 et le niveau 1 pour le Fonds de la série Explorer, un montant de 18 750 \$ (0 \$ au 31 décembre 2023) a été transféré entre le niveau 2 et le niveau 3 pour le Fonds de la série Explorer, et 0 \$ (70 005 \$ au 31 décembre 2023) a été transféré entre le niveau 1 et le niveau 3 pour le Fonds de la série Explorer.

Marquest Mutual Funds Inc. – Explorer Series Fund

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

(a) Juste valeur (suite)

Les profits et pertes réalisés et non réalisés sur les titres de niveau 3 sont inclus à l'état du résultat global aux postes « Perte nette réalisée sur la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (dépréciation) non réalisée des placements », respectivement. Les transferts au niveau 3 ou hors de celui-ci sont attribuables à des changements liés au caractère observable des données sur le marché, tels qu'une transaction récente ou l'écoulement d'un certain délai, selon le cas. Le tableau ci-dessous résume les variations liées aux titres de niveau 3 pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 :

	31 décembre 2024 \$	31 décembre 2023 \$
À l'ouverture de l'exercice	560 834	946 278
Achats	-	-
Ventes	(30)	(57 457)
Transferts au niveau 3	-	70 005
Transferts hors du niveau 3	(10 384)	-
Perte nette réalisée sur la vente de placements	-	(279 810)
Variation nette de la plus-value (moins-value) non réalisée des placements	(256 966)	(118 182)
À la clôture de l'exercice	293 454	560 834

Le Fonds détient des titres de niveau 3 pour lesquels l'estimation de la juste valeur est incertaine, en raison de problèmes financiers actuels et de l'absence de cours du marché. Des données non observables importantes telles que la volatilité et les taux d'actualisation sont requises pour déterminer la juste valeur des titres de niveau 3. Le Fonds détient des titres de participation assujettis à une restriction de négociation classés au niveau 3.

La juste valeur des titres de niveau 3 au cours de l'exercice a été calculée en utilisant un nombre important de techniques d'évaluation et de données d'entrée qui ne sont pas observables, lesquelles peuvent comprendre l'analyse financière des états financiers de la Société, des informations financières, les prix de transactions non affichés, l'analyse des cours des marchandises ou des secteurs sous-jacents et, de façon générale, la situation actuelle du marché et la conjoncture économique.

Un résumé des techniques d'évaluation et des données d'entrée non observables importantes utilisées lors de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 est fourni ci-dessous. Les données d'entrée non observables importantes utilisées lors de l'évaluation des instruments financiers de niveau 3 peuvent varier considérablement dans le temps en fonction de facteurs spécifiques à l'entreprise, de la conjoncture économique ou des conditions de marché. Le tableau ci-dessous illustre l'impact potentiel sur le Fonds d'une augmentation ou d'une diminution de 10 % des données d'entrée non observables importantes utilisées lors de l'application des techniques d'évaluation. Les titres pour lesquels la variation raisonnablement possible des données d'entrée non observables importantes n'a pas eu d'impact significatif sur le Fonds sont indiqués ci-dessous comme étant « s.o. » (sans objet).

2024				
Titre	Technique d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Valeur comptable au 31 décembre 2024 \$	Changement dans l'évaluation \$
Actions	Données de marché		56 279	s.o.
Bons de souscription	Modèle de Black-Scholes	Décote d'illiquidité et volatilité	237 175	14 031
			293 454	
2023				
Titre	Technique d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Valeur comptable au 31 décembre 2023 \$	Changement dans l'évaluation \$
Actions	Données de marché		22 530	s.o.
Bons de souscription	Modèle de Black-Scholes	Décote d'illiquidité et volatilité	538 304	44 541
			560 834	

Marquest Mutual Funds Inc. – Explorer Series Fund

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

(b) Gestion du risque et communication de l'information financière

Des événements importants, comme les pandémies (par exemple la COVID-19), les catastrophes naturelles ou écologiques, les guerres (par exemple l'invasion de l'Ukraine par la Russie), les actes de terrorisme ou autres, peuvent affaiblir les marchés à l'échelle nationale et internationale et perturber les échanges sur ces marchés. De tels événements pourraient causer une dépréciation des placements et un recul de la performance du Fonds.

En raison de ses activités de placement, le Fonds est exposé à divers risques financiers. Le relevé des titres en portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2024, ceux-ci étant regroupés selon le type d'actif, la région géographique et/ou le segment du marché. Les risques pouvant avoir une incidence importante sur le Fonds sont exposés ci-dessous. Les analyses de sensibilité indiquées dans les notes ci-dessous peuvent être différentes des opérations effectivement conclues, et cette différence pourrait être importante.

Afin de minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur le rendement du Fonds, le gestionnaire engage des conseillers en valeurs professionnels aguerris, surveille quotidiennement les événements relatifs au marché et les positions du Fonds et diversifie le portefeuille de titres en respectant les contraintes liées aux objectifs de placement. Pour l'aider à gérer les risques, le gestionnaire utilise également des directives internes qui identifient les placements exposés à chacun des risques, tout en maintenant une structure de l'autorité qui assure le suivi des activités de placement du Fonds, et leur conformité aux stratégies d'investissement publiées par le Fonds ainsi qu'à la réglementation sur les valeurs mobilières.

(c) Risque de marché

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux de change. Le Fonds n'est pas exposé au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les variations des taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou les justes valeurs des instruments financiers. Le Fonds n'est pas exposé au risque de taux d'intérêt.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison des fluctuations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Les placements du Fonds sont soumis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents au fait d'investir dans les marchés financiers. Le risque maximum découlant des instruments financiers détenus par le Fonds est égal à la juste valeur des instruments financiers. Le gestionnaire atténue ce risque en choisissant soigneusement les titres et en respectant des limites définies, tandis qu'il gère le risque lié aux cours de marché du Fonds en diversifiant les placements détenus dans le portefeuille.

Le Fonds est indirectement exposé au risque de prix lié aux fonds/titres sous-jacents.

L'exposition la plus significative à l'autre risque de prix découle des placements du Fonds dans des titres de participation. Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, si les cours de ces titres sur les différentes bourses de valeurs où ils sont négociés avaient augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant par ailleurs constantes, l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables aurait augmenté ou diminué, selon le cas, comme suit :

31 décembre 2024	Juste valeur des placements en titres de participation	Pourcentage de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables	Effet potentiel sur l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables
	\$	%	\$
Explorer Series Fund	5 553 217	93,40	555 322
31 décembre 2023	Juste valeur des placements en titres de participation	Pourcentage de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables	Effet potentiel sur l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables
	\$	%	\$
Explorer Series Fund	4 571 385	74,50	457 139

Marquest Mutual Funds Inc. – Explorer Series Fund

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

(d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme le risque que le Fonds éprouve de la difficulté à respecter ses obligations liées aux passifs financiers qui sont réglés en échange de trésorerie ou d'un autre élément d'actif financier.

Le Fonds peut acquérir des titres qui ne sont pas négociés activement sur une bourse de valeurs. Il se peut que la juste valeur de ces titres ne reflète pas la valeur que pourrait réaliser le Fonds lors d'une vente immédiate, car un délai appréciable pourrait être requis avant que les positions puissent être liquidées sans que cela n'ait d'incidence défavorable importante sur la juste valeur. Rien ne garantit qu'il existera en tout temps un marché actif où ces titres pourront être négociés, ni que les cours auxquels ces titres sont négociés reflèteront fidèlement leur valeur. De plus, aux fins du calcul de la valeur liquidative, et conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, le Fonds doit maintenir au moins 85 % de son actif en placements liquides (qui correspondent aux placements négociés sur un marché actif). Ces passifs financiers y compris les frais de gestion à payer et les autres charges à payer et charges à payer, sont considérés comme étant tous courants et payables à l'intérieur d'un délai de 30 jours. Les actions rachetables sont rachetables sur demande, au gré du détenteur d'actions.

Le risque de liquidité est géré en investissant la majeure partie de l'actif du Fonds dans des placements qui sont négociés dans un marché actif et qui peuvent être facilement liquidés. Des mesures de suivi quantitatif sont utilisées de façon hebdomadaire afin d'identifier les titres du portefeuille du Fonds qui pourraient être considérés aux fins d'un reclassement en tant que titres non liquides. Le Fonds entend également conserver un montant suffisant en trésorerie pour maintenir son niveau de liquidité. Par conséquent, le risque de liquidité du Fonds est considéré comme étant minime.

(e) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a contracté envers le Fonds. L'exposition du Fonds au risque de crédit découle de la trésorerie et des placements. Le Fonds réduit son exposition au risque de crédit découlant de la trésorerie en maintenant ses principaux comptes bancaires auprès de grandes institutions financières présentes à l'échelle internationale. Toutes les transactions dans des titres cotés sont réglées lors de la livraison et réalisées par l'entremise de courtiers autorisés. Le risque de défaillance est jugé négligeable, puisque la livraison des titres vendus n'a lieu qu'une fois que le courtier a reçu le paiement. Le paiement pour tout achat est versé après que les titres ont été reçus par le courtier. La transaction sera annulée si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation. Le Fonds n'a aucune exposition importante au risque de crédit.

(f) Risque de concentration

Le risque de concentration lié au portefeuille est le risque de perte de la valeur totale des placements du portefeuille du Fonds découlant d'une surpondération des placements dans un instrument, un secteur ou un pays en particulier. Un résumé du risque de concentration du portefeuille par secteur d'activité aux 31 décembre 2024 et 2023 est présenté dans le relevé des titres en portefeuille du Fonds.

11. COMPARAISON ENTRE L'ACTIF NET SELON LES IFRS ET LA VALEUR LIQUIDATIVE AUX FINS DES OPÉRATIONS

Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour évaluer la juste valeur de ses placements et de ses dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer sa valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts conformément à la Partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), sauf lorsque le Fonds détient des bons de souscription non cotés, comme il est décrit ci-dessus. Une comparaison entre l'actif net par part selon les normes IFRS (l'« actif net selon les IFRS ») et la valeur liquidative calculée conformément au Règlement 81-106 (la « valeur liquidative aux fins des opérations ») est présentée dans les tableaux ci-dessous.

31 décembre 2024			
	Série A/roulement	Série A/régulière	Série F
	\$	\$	\$
Valeur liquidative aux fins des opérations	4 666 319	719	1 094 860
Actif net selon les IFRS	4 813 832	742	1 129 470
Valeur liquidative aux fins des opérations, par action	0,51	0,53	0,54
Actif net selon les IFRS, par action	0,52	0,55	0,55

31 décembre 2023			
	Série A/roulement	Série A/régulière	Série F
	\$	\$	\$
Valeur liquidative aux fins des opérations	4 509 326	578	1 359 658
Actif net selon les IFRS	4 714 308	604	1 421 463
Valeur liquidative aux fins des opérations, par action	0,40	0,43	0,42
Actif net selon les IFRS, par action	0,41	0,45	0,44

TORONTO

161, rue Bay
suite 2460

Toronto (Ontario) M5J 2S1

Téléphone 416 777-7350

Sans frais 1 877 777-1541

SERVICE À LA CLIENTÈLE

Téléphone 416 365-4077 Sans

frais 1 888 964-3533

clientservices@marquest.ca

WWW.MARQUEST.CA